



## Communiqué de presse

Luxembourg, le 5 juin 2018

### Des progrès ont été réalisés, mais la pénétration sur le marché du haut débit ultra-rapide reste nettement inférieure aux objectifs, estime la Cour des comptes européenne

Selon un nouveau rapport de la Cour des comptes européenne, bien que la couverture en haut débit ait globalement progressé dans l'ensemble de l'UE, les objectifs fixés pour 2020 ne seront pas tous atteints. L'un des objectifs de l'Union, faire en sorte que la moitié des ménages européens soient abonnés au plus tard en 2020 à un service internet à haut débit ultra-rapide, est loin d'être atteint, affirment les auditeurs. Les zones rurales, en particulier, restent moins bien connectées que les villes.

Si les États membres sont presque tous parvenus à assurer la couverture en haut débit de base, il est très peu probable que les objectifs liés à la couverture en haut débit rapide (plus de 30 mégabits par seconde, ou Mbps) et ultra-rapide (plus de 100 Mbps) soient atteints d'ici à 2020. Les zones rurales continuent à poser problème dans la plupart des pays de l'UE: dans 14 des 28 États membres, la couverture de ces zones en haut débit rapide n'atteignait pas 50 %. Par ailleurs, seuls 15 % des ménages étaient abonnés à un service internet à haut débit ultra-rapide à la fin du premier semestre de 2017.

*«Pour que l'Europe reste compétitive au sein de l'économie mondiale, mais aussi pour les citoyens et les pouvoirs publics, la vitesse d'accès et la connectivité élevées offertes par le haut débit sont essentielles», a déclaré M<sup>me</sup> Iliana Ivanova, le Membre de la Cour des comptes responsable du rapport. «Il est important que l'UE se fixe pour l'avenir des objectifs ambitieux et réalistes en matière de haut débit, et qu'elle les atteigne. Nous formulons des recommandations dans les domaines de la planification stratégique, de l'environnement réglementaire et du renforcement de la concurrence.»*

Les auditeurs se sont rendus dans cinq États membres (l'Irlande, l'Allemagne, la Hongrie, la Pologne et l'Italie) et ont consulté les autorités de régulation nationales, des associations professionnelles et d'opérateurs de télécommunications, des associations de consommateurs et des syndicats.

L'objectif de ce communiqué de presse est de présenter les principaux messages du rapport spécial adopté par la Cour des comptes européenne. Celui-ci est disponible dans son intégralité sur le site [www.eca.europa.eu](http://www.eca.europa.eu).

## ECA Press

Mark Rogerson – Porte-parole

T: (+352) 4398 47063

M: (+352) 691 55 30 63

Damijan Fišer – Attaché de presse

T: (+352) 4398 45410

M: (+352) 621 55 22 24

12, rue Alcide De Gasperi - L-1615 Luxembourg

E: [press@eca.europa.eu](mailto:press@eca.europa.eu)

@EUAuditors

[eca.europa.eu](http://eca.europa.eu)

Voici quelques-uns des points les plus importants mis en évidence dans le rapport:

Les **stratégies en matière de haut débit** sont essentielles. Tous les États membres visités en avaient élaboré, mais certains ont tardé à les finaliser, et les objectifs n'étaient pas toujours conformes à ceux qui avaient été fixés au niveau de l'UE.

La **concurrence** entre fournisseurs est importante pour le développement des infrastructures à haut débit, mais les États membres visités n'avaient pas tous mis en place un environnement juridique et réglementaire approprié. Pourtant, certaines zones, en particulier celles qui sont loin des villes, attirent peu le secteur privé; sans aides publiques, elles risquent de conserver leur retard dans l'accès au haut débit.

Les **financements** nécessaires pour déployer les infrastructures à haut débit dans les zones rurales et suburbaines n'ont pas toujours été dûment pris en compte, et le soutien de la Banque européenne d'investissement ne ciblait pas les zones qui en avaient le plus grand besoin. Selon la Commission européenne, jusqu'à 250 milliards d'euros seront nécessaires pour atteindre les objectifs de la stratégie Europe 2020 en matière de haut débit dans tous les États membres. Il pourrait s'avérer nécessaire de consacrer la moitié de ce montant aux zones rurales.

Malgré ces problèmes et à condition que leurs plans soient mis en œuvre comme prévu, la Hongrie, l'Irlande et l'Italie (trois des cinq États membres visités) seraient bien placées pour atteindre les objectifs fixés par la Commission européenne pour 2025, affirment les auditeurs. Cela permettrait notamment de garantir l'accès de tous les ménages au haut débit ultra-rapide, pouvant évoluer vers un débit d'1 gigabit par seconde.

Les auditeurs formulent, entre autres, les recommandations suivantes:

- les États membres devraient élaborer de nouveaux plans pour l'après-2020;
- la Commission européenne devrait clarifier l'application des lignes directrices concernant les aides d'État et soutenir les États membres dans leurs efforts pour renforcer la concurrence sur le marché du haut débit;
- la Banque européenne d'investissement devrait concentrer son aide sur des projets de petite et de moyenne taille mis en œuvre dans des zones où le soutien du secteur public s'avère le plus nécessaire.

### **Remarques à l'intention des journalistes**

Les auditeurs ont examiné les mesures prises par la Commission européenne et les États membres pour atteindre les objectifs de la stratégie Europe 2020 en matière de haut débit: mettre le haut débit de base (jusqu'à 30 Mbps) à la disposition de tous les Européens au plus tard en 2013, leur assurer une couverture en haut débit rapide (30 Mbps ou davantage) au plus tard en 2020, et faire en sorte qu'à la même date, au moins 50 % des ménages européens disposent d'un abonnement au haut débit ultra-rapide (plus de 100 Mbps).

Au cours de la période 2014-2020, l'UE met à disposition quelque 15 milliards d'euros, dont 5,6 milliards d'euros de prêts de la Banque européenne d'investissement, pour contribuer à la réalisation de ces objectifs.

La Cour des comptes européenne présente ses rapports spéciaux au Parlement européen et au Conseil de l'UE, ainsi qu'à d'autres parties intéressées telles que les parlements nationaux, les acteurs de l'industrie et des représentants de la société civile. La grande majorité des

recommandations formulées dans nos rapports sont mises en œuvre, ce qui témoigne de l'utilité de nos travaux pour les citoyens de l'UE.

Le rapport spécial n° 12/2018 intitulé «Le haut débit dans les États membres de l'UE: malgré certaines avancées, les objectifs de la stratégie Europe 2020 ne seront pas tous atteints» est disponible dans 23 langues de l'UE sur le site web de la Cour ([eca.europa.eu](http://eca.europa.eu)).